



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 18 - MARS 2015

SOMMAIRE

Direction Départementale des Finances Publiques

Décision - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal	1
--	---

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Environnement - Forêt - Sécurité Routière

Arrêté N °2015058-0001 - portant autorisation de battues administratives et tirs individuels sur sangliers sur la commune de Castelnou	3
--	---

Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aude et P.O.

Arrêté N °2015056-0003 - Arrêté 841-2015 portant tarification 2015 du "Service Educatif en Milieu Ouvert" (SEMO) Association "Enfance Catalane"	6
---	---

Préfecture des Pyrénées- Orientales

Cabinet

Arrêté N °2015043-0001 - arrêté portant modification de l'arrêté n °2014338-0001 modifié du 04 décembre 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale	10
--	----

Arrêté N °2015057-0001 - Arrêté modifiant l'arrêté n °2014238-0002 du 26 août 2014 modifié, instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées- Orientales (période du 1er mars 2015 au 28 février 2016)	18
---	----

Direction de la Règlementation et des Libertés Publiques

Arrêté N °2015056-0002 - Arrêté portant agrément d'un centre de sélection psychotechnique à PERPIGNAN	45
---	----



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Décision

signé par
Le Directeur Départemental des finances publiques

le 01 Mars 2015

Direction Départementale des Finances Publiques

Délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

Le comptable, responsable du pôle de recouvrement spécialisé des Pyrénées Orientales

- Vu le code général des impôts, et notamment l'article 406 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
- Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R° 247-4 et suivants ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1°

Délégation de signature est donnée à Mme JALIBERT Pascale, adjointe au responsable du pôle de recouvrement spécialisé des Pyrénées Orientales , à l'effet de signer :

- 1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 3°) les avis de mise en recouvrement ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable sousigné,
 - a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder N mois et porter sur une somme supérieure à X € ;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
 - 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
 - 3°) les avis de mise en recouvrement ;
 - 4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
- aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
AMIR Christiane	Inspectrice	10 000 €	18 mois	15 000 euros
JEUNE Stéphanie	Inspectrice	10 000 €	18 mois	15 000 euros
GLEIZES Jean-Charles	inspecteur	10 000 €	18 mois	15 000 euros
DIMON Murielle	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
GONDAL Dominique	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
GARCIA Stéphanie	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
PINCIN Lola	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
TRICOIRE Michel	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
DUPRE Bernard	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
VIDAL-TORILLES Nathalie	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €
RIEUBERNET Hélène	Contrôleur	8 000 €	18 mois	10 000 €

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées Orientales ...

A Perpignan ..., le 01 mars 2015

Le comptable, responsable du pôle de recouvrement spécialisé,





PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2015058-0001

signé par
Autres

le 27 Février 2015

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Environnement - Forêt - Sécurité Routière**

portant autorisation de battues administratives
et tirs individuels sur sangliers sur la commune
de Castelnaud



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service : Environnement,
Forêt et Sécurité Routière

Unité : Nature

Dossier suivi par :
Gilles BAUDET

☎ : 04.68.51.95.45
☎ : 04.68.51.95.95
✉ : gilles.baudet
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 27.02.15

ARRETE PREFECTORAL n°
portant autorisation de battues administratives et tirs
individuels sur sangliers sur la commune de
Castelnou.

LA PRÉFÈTE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

- Vu le code de l'environnement et notamment son article L.427-1 et 6,
- Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2010004-34 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2014244-0026 du 01 septembre 2014 portant délégation de signature à Monsieur Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires et de la mer,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2014365-0025 du 31 décembre 2014 portant nomination des lieutenants de louveterie dans le département des Pyrénées-Orientales pour la période de commissionnement du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019,
- Vu la décision de délégation de signature pour l'application de l'arrêté préfectoral n°2014244-0026 portant délégation de signature à Monsieur Frédéric ORTIZ, chargé du service environnement, forêt et sécurité routière,
- Vu la demande de battues administratives et tirs individuels sur sangliers présentée par Madame Renée Tihay, lieutenant de louveterie du secteur 13, reçue le 24 février 2015, afin de réduire les dégâts sur les propriétés de Monsieur MOINON sur la commune de Castelnou,
- Vu l'avis de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer,
- Vu l'avis de Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs,

Considérant la nécessité de réduire les dégâts sur les propriétés de Monsieur MOINON sur la commune de Castelnou,

Considérant qu'il convient de réguler les populations de sangliers sur la commune de Castelnou,

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎Standard +33 (0)4.68.38.12.34

Renseignements : ☎INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
☎COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

ARRETE

Article 1er : Madame Renée TIHAY, lieutenant de louveterie du secteur 13, est autorisée à réaliser des opérations de régulation des populations de sangliers par battues administratives et tirs individuels avec sources lumineuses incluses sur la commune de Castelnou, et notamment à moins de 150m des habitations.

Afin de mener à bien sa mission, Madame Renée TIHAY peut s'attacher les compétences des chasseurs locaux de son choix ainsi que des lieutenants de louveterie des secteurs voisins.

Période des opérations : de la date de signature de l'arrêté au 15 mars 2015 inclus

Article 2 : Madame Renée TIHAY doit informer de son action, **au-moins 48 heures avant la date de chaque opération**, Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie, Monsieur le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Monsieur le maire de la commune de Castelnou, Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs ainsi que Monsieur le président de l'A.C.C.A de castelnou.

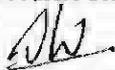
Article 3 : La venaison est laissée à la disposition du lieutenant de louveterie. **Dès la fin des opérations, le lieutenant de louveterie adresse à Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer un compte-rendu précis des opérations.**

Article 4 : Les personnes énumérées ci-dessous sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture,
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer,
Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie,
Monsieur le chef du service départemental de l'ONCFS,
Monsieur le maire de Castelnou,
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs,
Monsieur le président de l'A.C.C.A de Castelnou,

Pour la Préfète et par subdélégation
du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Le Chef du Service Environnement Forêt
et Sécurité Routière



Frédéric ORTIZ



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2015056-0003

signé par
Préfet

le 25 Février 2015

Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aude et P.O.

Arrêté 841-2015 portant tarification 2015 du
"Service Educatif en Milieu Ouvert" (SEMO)
Association "Enfance Catalane"



DIRECTION GENERALE DES SOLIDARITES
Direction Enfance-Famille
A S E
2, rue Joseph Sauvy – BP 90142
66 001 PERPIGNAN CEDEX

n° 2015 056 - 0003

DIRECTION TERRITORIALE
de la Protection Judiciaire
de la jeunesse -
9, Espace Méditerranée
66000 PERPIGNAN

Arrêté 841-2015 portant tarification 2015 du

« Service Éducatif en Milieu Ouvert »
(SEMO)
Perpignan
Association « Enfance Catalane »

TARIF JOURNALIER 2015

La Présidente du Conseil Général,

La Préfète,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code Civil et notamment ses articles 375 à 375-8 ;

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi N° 83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, notamment l'article 45 ;

VU la loi n° 2002 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU l'arrêté conjoint du 14 décembre 2004 autorisant la création par l'Enfance Catalane d'un service éducatif en milieu ouvert (SEMO) ;

VU l'arrêté du Préfet des Pyrénées-Orientales n°1398/2008 du 08 avril 2008 portant habilitation Justice du service éducatif en milieu ouvert géré par l'Enfance Catalane à Perpignan ;

VU l'arrêté du 16 juin 2010 portant extension non importante de la capacité du Service Éducatif en Milieu Ouvert de Perpignan de 28 à 34 places ;

VU le projet de budget prévisionnel 2015 présenté par Monsieur le Président de l'Enfance Catalane, gestionnaire du « Service Éducatif en Milieu Ouvert » de Perpignan ;

VU la réunion de négociation budgétaire en date du 7 janvier 2015 ;

VU le rapport conjoint des autorités de tarification, Conseil Général et Protection Judiciaire de la Jeunesse en date du 31 janvier 2015 ;

VU la réponse en procédure contradictoire de l'association en date du 04 février 2015 ;

SUR proposition de Madame la Directrice Enfance-Famille du Conseil Général du Département des Pyrénées-Orientales et de Madame la Directrice Territoriale Adjointe de la PJJ Aude / Pyrénées Orientales agissant par délégation de Madame la Directrice Inter régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Région Sud ;

ARRETEMENT :

ARTICLE 1er : Pour l'exercice budgétaire 2015, les recettes et dépenses prévisionnelles du Service « SEMO » de Perpignan sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant	Total
Dépenses	Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante	28 613 €	700 604 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	592 837 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	79 154 €	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	686 103 €	700 604 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	5 000 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	
	<i>Intégration de l'excédent 2013.....</i>	<i>9 501 €</i>	

ARTICLE 2 : Le tarif journalier 2015 du « Service Éducatif en Milieu Ouvert » de Perpignan, est établi, à compter du **1er janvier 2015 à 55,92 €.**

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R. 314.35 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et compte tenu du principe de non rétroactivité, le tarif journalier du SEMO applicable à compter du **1er mars 2015** est fixé à **56,13€.**

ARTICLE 4 : Tout recours éventuel contre ce tarif devra parvenir au Tribunal Inter régional de la Tarification Sanitaire et Sociale, Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, 17 cours de Verdun -33 074-BORDEAUX CEDEX, dans le délai franc d'un mois à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'établissement.

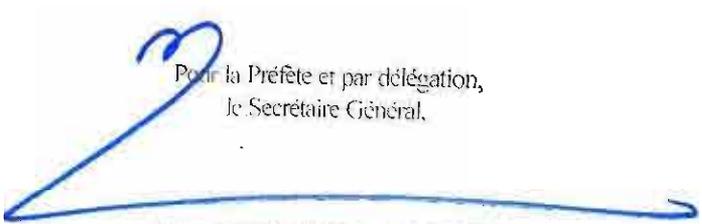
ARTICLE 6 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, Madame la Directrice Inter régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse – Région Sud, Monsieur le Directeur Général des Services du Conseil Général des Pyrénées-Orientales et Monsieur le Président de l'association « Enfance Catalane » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Perpignan, le **25 FEV. 2015**

**Pour la Présidente du Conseil Général
et par délégation,
la Directrice Enfance Famille**


Isabelle LEMOINE

La Préfète


Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

Pierre REGNAULT de la MOTHE



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2015043-0001

signé par
Préfet

le 12 Février 2015

**Préfecture des Pyrénées- Orientales
Cabinet
Bureau du Cabinet**

arrêté portant modification de l'arrêté n °2014338-0001 modifié du 04 décembre 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture

Cabinet du Préfet

Bureau du Cabinet

Dossier suivi par :
Mme Marion CARBONNET

☎ : 04.68.51.65.18
☎ : 04.89.12.29.18
mail : marion.carbonnet@
pyrenees-orientales.gouv.fr

Arrêté n° portant modification de l'arrêté n° 2014338-0001 modifié du 04 décembre 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

**La Préfète des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole,**

VU le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 88-309 du 28 mars 1988, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU la circulaire NOR/INT/00103C du 6 décembre 2006 de M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ;

VU la circulaire NOR/IOC/16691C du 15 juillet 2009 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014338-0001 du 04 décembre 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2015 ;

VU l'arrêté préfectoral modifié n°2014349-0015 du 15 décembre 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2015

Considérant la demande de Madame la Présidente du Conseil Général ;

Sur proposition de Monsieur le Sous-préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

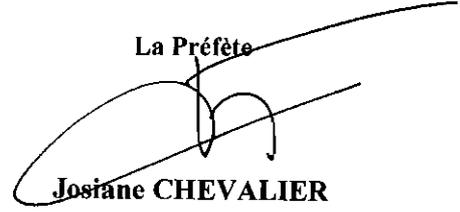
Article 1 : L'annexe n°2 de l'arrêté n° 2014338-0001 du 04 décembre 2014 est complétée afin de prendre en considération la proposition de Mme DURGUEIL Aline, adjoint technique principal de 1ère classe au Conseil Général et Mme Sylvie CASTERAN, attaché territorial au Conseil général. L'annexe 3 est mise à jour pour prendre à compte ces modifications.

Article 2 : L'annexe 1 de l'arrêté précité demeure inchangé.

Article 3 : Monsieur le Sous-préfet, Directeur de Cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le

La Préfète



Josiane CHEVALIER

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
Madame	Édith	THIBAUT	Adjoint Administratif 1ère Classe	Mairie de Cerbère
Monsieur	Éric	RUIZ	Agent de Maîtrise	Mairie de Saint-Estève
Monsieur	Patrice	LAFORGUE	Rédacteur Principal 1ère Classe	Mairie de Saint-Estève
Monsieur	Alain	ARNAUD	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Patricia	BALLESTA	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Ginette	BIELLMANN	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Jean-Michel	BLANIC	Ingénieur Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Christophe	BOUVILLE	Assistant Socio-éducatif Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Martine	BOYER	Rédacteur	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Joelle	BRAVO	Technicien Principal 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Philippe	CANET	Agent de Maîtrise	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Thierry	CANOVAS	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Josette	CARBONNE	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Florence	COMTE	Ingénieur Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Yves	CONSTANT	Agent de Maîtrise	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Manuel	FERNANDEZ	Technicien Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Marc	GIL	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Carmen	JUPPIN DE FONDAUMIERE	Bibliothécaire	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Didier	LAVIEILLE	Agent de Maîtrise Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Jean	MEYA	Adjoint Administratif 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Catherine	MOULY	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Jacques	MUNOZ	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Marie-Claude	OUATTARA	Rédacteur	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Ann	PEROY	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Claudine	PETTITJEAN	Ingénieur en Chef de Classe Normale	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Joël	POU	Technicien Principal 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Daniel	RIBEILL	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Arlette	RIGAL	Agent de Maîtrise	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Gloria	ROBLED0	Agent de Maîtrise	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Marie-Hélène	SANT	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Jacqueline	TOIX	Agent de Maîtrise Principal	Mairie de Cèret
Monsieur	Marcel	BORREILL	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	Mairie de Cèret
Monsieur	Louis	PARRAMON	Attaché territorial	Mairie de Cèret
Monsieur	Patrick	MUNICOY	Agent social 2ème classe	Mairie de Cèret
Monsieur	Didier	ROQUE	Rédacteur	Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Perpignan
Monsieur	Jean-Louis	DIAZ	Brigadier Chef Principal	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	André	CAMPOS	Adjoint Administratif 2ème Classe	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	Jean-Marie	FAVEAUX	Agent de Maîtrise	Mairie de Thuir
Monsieur	Gilles	NAVARRO	Attaché Territorial Principal	Mairie de Thuir
Monsieur	César	CALER	Adjoint Technique Territorial 2ème Classe	SYDETOM 66
Monsieur	Erick	FONTAINE	Technicien Principal 2ème Classe	SYDETOM 66
Madame	Anne	CAZALS	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	René	PACHECO		Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Hervé	BORREIL		
Monsieur	Pierre	LE CLAIRE		

Monsieur	Jean-Pierre	GONZALEZ	Brigadier Chef Principal
Madame	Martine	CALLIS	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement
Monsieur	Jean-Pierre	CANAL	Adjoint Technique Principal 1ère Classe des Établissements d'Enseignement
Monsieur	Alain	DE MAURY	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement
Madame	Monique	LEFEBVRE	Adjoint Technique 1ère Classe des Établissements d'Enseignement
Monsieur	Serge	MASSEL	Adjoint Technique Principal 2ème Classe des Établissements d'Enseignement
Monsieur	Pierre	HURTADO	Adjoint Technique Territorial Principal 1ère Classe
Madame	Brigitte	CASSAREUIL	Adjoint Administratif Territorial de 2ème classe
Monsieur	Jean-Yves	PAGES	Attaché Territorial
Monsieur	Rémi	COMAILLE	Aide-soignant de classe exceptionnelle
Monsieur	Christian	MUNOZ	Ingénieur Principal
Monsieur	Henri	LLORENTE	Adjoint technique Principal 2ème Classe
Madame	Laure	MAIROU	ATSEM
Monsieur	Eric	BIS	Rédacteur Principal 1ère Classe
Monsieur	Eric	TIGNOL	Technicien
Madame	Christine	VILLE	Adjoint Administratif 1ère Classe
Monsieur	Antoine	ALIERN	Adjoint Technique Principal 1ère Classe
Monsieur	Christian	HULLO	Adjoint Technique Principal 2ème Classe
Monsieur	Alain	TORA	Agent de Maîtrise
Monsieur	Michel	AUGE	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe
Monsieur	François Michel	RIGNOL	Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe
Monsieur	Jean	TRIGUERO	Adjoint Technique Principal de 1ère classe
Monsieur	Jean-Pierre	MARC	Agent de Maîtrise Principal
Monsieur	Michel	ROSES	Gardien de Police Municipale
Madame	Amy	POUGIN	Aide-Soignant de classe exceptionnelle
Monsieur	Jean-Paul	RICHAUD	Directeur
Madame	Gisèle	BRION	Rédacteur
Monsieur	Henri	CABARIBERE	Adjoint Technique Principal 1ère Classe
Madame	Anne-Marie	CASADO	Assistante Maternelle
Madame	Françoise	CLAMENS	ASEM Principal 2ème Classe
Madame	Laurence	DURANTOU	ASEM Principal 1ère Classe
Monsieur	Eric	FAY	Agent de Maîtrise
Madame	Michele	GENDRE	Rédacteur Principal 2ème Classe
Madame	Jeanne	GOT	Directeur Territorial
Madame	Jeanne	JIMENEZ	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe
Madame	Véronique	LOQUETTE	ASEM Principal 2ème Classe
Monsieur	Jean-Louis	MAS	Ingénieur Principal
Madame	Myriam	MAS	ASEM Principal 1ère Classe
Madame	Rita	MERADE	Adjoint Technique Territorial 2ème Classe
Madame	Anne-Marie	NIORT	ASEM Principal 1ère Classe
Madame	Angèle	ORIACH	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe
Madame	Rachel	PARAYRE	Rédacteur Principal 1ère Classe
Madame	Nadine	PIQUES	Adjoint Technique 2ème Classe
Madame	Michèle	PLANAS	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe
Madame	Pascale	PLANAS	Adjoint du Patrimoine 2ème Classe
Madame	Joëlle	PROUST	Agent de Maîtrise Principal

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Madame Dominique
 Madame Maryse
 Madame Gislhaine
 Madame Marie-Claude
 Monsieur Jean-Louis
 Monsieur René-Claude
 Madame Jacqueline
 Monsieur François
 Madame Corinne
 Madame Sylvie
 Madame Aline

VILAIN
 VILLALONGUE
 COLL
 IRUJO
 TORREILLES
 RAMPON
 LAPLACE
 BLANC
 SABY
 CASTERAN
 DURGUEIL

Annexe n°2
 Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe
 Adjoint Technique 2ème Classe
 Adjoint Administratif 1ère Classe
 Assistante Maternelle
 Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle
 Adjoint Administratif Territorial de 2ème classe
 Agent spécialisé principal école maternelle de 2ème classe
 Agent de Maîtrise Principal
 Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe
 Attaché territorial
 Adjoint Technique Principal de 1ère Classe

Mairie de Perpignan
 Mairie de Perpignan
 Conseil Général des Pyrénées-Orientales
 Mairie de Saint-Estève
 Mairie d'Argelès-sur-Mer
 Mairie d'Argelès-sur-Mer
 Mairie d'Argelès-sur-Mer
 Mairie de Thuir
 Conseil Général des Pyrénées-Orientales
 Conseil Général des Pyrénées-Orientales

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
Monsieur	Jean-Raymond	MANGRANE	Brigadier Chef Principal	Mairie de Saint-Estève
Madame	Caroline	DELMAS	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	Mairie de Saint-Estève
Madame	Maryse	HORTAL	Agent de Maîtrise	Mairie de Saint-Estève
Madame	Éliane	GICQUAUD	Adjoint Technique 2ème Classe	Mairie de Saint-Estève
Madame	Céline	VILA	Adjoint d'Animation de 2ème Classe	Mairie de Saint-Estève
Madame	Patricia	AGNELLINI	Adjoint Administratif 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Dominique	AGUSTI	Attaché Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Véronique	BOUGNOL	Assistant Socio-Educatif Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Michelle	CAZIOT	Infirmier Soins Généraux Classe Normale	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Mireille	CRESPO	Assistant Socio-Educatif Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Isabelle	DESOUHANT	Adjoint Technique 2ème Classe des Établissements d'Enseignement	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Isabelle	DUPUY	Assistant Socio-Educatif Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Denis	FONTAINE	Adjoint Patrimoine Principal 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Danièle	FROISSART-PREVOST	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Fredérique	LAURENT	Rédacteur Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Béatrice	LEFRERE	Assistant Socio-Educatif Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Julia	MIRANDA	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Philippe	PAGES	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Régis	POINTIS	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Pascale	PUIGBERT	Attaché	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Sylvie	RESPAUT	Adjoint Administratif 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Valérie	SIMONIN	Adjoint Administratif 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Marie	SUSPLUGAS	Redacteur Principal de 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Christiane	VILLACEQUE	Adjoint Technique de 1ère Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Jacqueline	ESPINOS	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Catherine	COLL	Adjoint Administratif 2ème classe	Mairie de Banyuls-sur-Mer
Madame	Catherine	FABRESSE	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Perpignan
Madame	Laure	FRAUX	Brigadier	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	Alain	LLENSE	Technicien principal 1ère classe	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	Stéphane	LODA	Attaché	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	Mariano	SANCHEZ	Brigadier	Mairie de Canet-en-Roussillon
Monsieur	Gérard	PUJOL	Ingénieur en Chef	Mairie de Canet-en-Roussillon
Madame	Béatrice	TOMAS	Adjoint Administratif 1ère Classe	SYDE TOM 66
Madame	Laure	DE JAEK	Adjoint Administratif 1ère Classe	CNFPT LR – Antenne de Perpignan
Madame	Agnès	BLED	Attaché Principal	CNFPT LR – Antenne de Perpignan
Monsieur	José	MENDONCA	Adjoint technique Principal 2ème Classe	CNFPT LR – Antenne de Perpignan
Monsieur	Régis	VIDAL	Agent de Maîtrise Principal	UDSIS
Monsieur	Victor	DE SOUSA	Educateur des APS principal 1ère classe	UDSIS
Monsieur	André	CASTEL	Agent de Maîtrise	UDSIS
Madame	Sylvie	SERRE	Adjoint technique 1ère classe	UDSIS
Monsieur	Fredéric	CAZALA	Adjoint technique 1ère classe des Etablissements d'Enseignement	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Madame	Christine	TOURNAY	Adjoint Technique 2ème Classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Jean-Louis	TRONYO	Agent de Maîtrise Principal	Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

Madame	Michelle	BRUNSO	Bibliothécaire	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Thierry	EGIDO	Adjoint Administratif 2ème classe	Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Jean-Marie	ASTIER	Adjoint Technique 1ère Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Monsieur	Yves	BLASCO	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame	Annie	CASTELLVI	Adjoint Technique 1ère Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Monsieur	Patrick	MIGNOTTE	Agent de Maîtrise	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame	Marie-Louise	PEREZ	Adjoint technique 1ère classe des Etablissements d'Enseignement	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame	Yvette	SALLES	Adjoint Technique 1ère Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Monsieur	Henri	VERGNES	Adjoint Technique 1ère Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame	Marie	COSTE	Adjoint Territorial 2ème Classe	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame	Nathalie	GODEFROY	Infirmière de classe supérieure	OPH Perpignan Méditerranée
Monsieur	Serge	BLIN	Adjoint technique principal de 2ème classe	Centre Hospitalier de Perpignan
Madame	Thérèse	MOENNE LOCCOZ	Adjoint Patrimoine Principal 2ème Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Madame	Christine	BACHES	Adjoint Administratif 1ère Classe	Mairie d'Elne
Monsieur	Jean-Claude	GOMA	Adjoint technique Principal 2ème Classe	SDIS des Pyrénées-Orientales
Monsieur	Sergé	HELMRICH	Adjoint technique Principal 2ème Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Madame	Sabine	NUIXA	Adjoint technique Principal 2ème Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Monsieur	Christian	ARGELES	Adjoint Administratif 1ère Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Monsieur	Patrick	MARTINS	Ingénieur en Chef de classe normale	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Madame	Marie-Rose	CONAN	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Madame	Christine	RIBERE	Adjoint du Patrimoine 1ère Classe	Perpignan Méditerranée Communauté Agglomération
Madame	Béatrice	ANTONIO	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	Mairie d'Elne
Madame	Maryse	BARRAU	ASEM principal 2ème Classe	SIVOM Portes Roussillon Pyrénées
Madame	Yvette	BERDAGUER	Adjoint Technique 2ème Classe	Mairie de Perpignan
Monsieur	Eric	CALSINA	Brigadier Chef Principal	Mairie de Perpignan
Madame	Fabrice	CHASSARA	Technicien Territorial	Mairie de Perpignan
Madame	Laurence	DELMON	Adjoint Technique 1ère Classe	Mairie de Perpignan
Monsieur	Christian	FERRER	Agent de Maîtrise	Mairie de Perpignan
Madame	Evelyne	GUILHAMAT	Educateur Principal	Mairie de Perpignan
Madame	Claude	GUISSET	ASEM principal 2ème Classe	Mairie de Perpignan
Madame	Florence	LAS	Auxiliaire Puériculture Principal 2ème Classe	Mairie de Perpignan
Madame	Katherine	MITHOUARD-MUSOL	Brigadier Chef Principal	Mairie de Perpignan
Monsieur	Eric	PEYREVIDAL	Agent de Maîtrise	Mairie de Perpignan
Madame	Maria-Teresa	SOHET	Adjoint Administratif 2ème Classe	Mairie de Perpignan
Madame	Thérèse	PY	Animatrice	Mairie d'Argelès-sur-Mer
Monsieur	Francis	TEIXIDOR	Chef de service de police municipale	Mairie d'Argelès-sur-Mer
Monsieur	Jesus	CAMPILLO	Brigadier Chef Principal	Mairie d'Argelès-sur-Mer

PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2015057-0001

signé par
Directeur de Cabinet

le 26 Février 2015

**Préfecture des Pyrénées- Orientales
Cabinet
Bureau du Cabinet**

Arrêté modifiant l'arrêté n °2014238-0002 du 26 août 2014 modifié, instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées- Orientales (période du 1er mars 2015 au 28 février 2016)

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

PREFECTURE
Bureau du cabinet

Section élections interventions
protocole

Dossier suivi par :
Christine MEYA
☎ : 04.68.51.65.24
☎ : 04.89.12.29.18
✉ : christine.meya@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 26 février 2015

ARRETE PREFECTORAL N°

modifiant l'arrêté n°2014238-0002 du 26 août 2014 modifié, instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées-Orientales (période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2016)

La Préfète des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole,

VU l'article R.40 du code électoral ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014238-0002 du 26 août 2014 instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées-Orientales (période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2016) ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014365-0001 du 31 décembre 2014, modifiant l'arrêté 2014238-0002 du 26 août 2014 instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées-Orientales (période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2016) ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015034-0011 du 3 février 2015, modifiant l'arrêté 2014238-0002 du 26 août 2014 modifié, instituant les bureaux de vote et établissant la liste des emplacements d'affichage électoral du département des Pyrénées-Orientales (période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2016) ;

VU la lettre de M. le Maire de la commune de Tresserre du 20 février 2015 demandant de déplacer le bureau de vote situé à la mairie – salle des fêtes à la salle « la Cave aux Contes » située 22 avenue de Perpignan;

VU la lettre de M. le Maire de la commune de Calce du 16 février 2015 demandant de déplacer le bureau de vote situé à la mairie à la salle polyvalente située rue de la Fontane ;



Adresse Postale :
Hôtel de la Préfecture – 24 quai Sadi-Carnot – 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone :
04.68.51.66.66

⇒ INTERNET : <http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr>

⇒ COURRIEL : pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr

Arrêté N°2015057-0001 - 02/03/2015

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de cabinet du Préfet des Pyrénées-Orientales,

ARRETE

Article 1 - Les électeurs du département des Pyrénées-Orientales exerceront leur droit de vote dans les bureaux de vote désignés en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - La liste des bureaux de vote mentionnée à l'article 1 du présent arrêté servira pour toute élection à laquelle il pourrait être procédé pendant la période comprise entre la prochaine clôture des listes électorales (28 février 2015) et la clôture suivante.

Article 3 - Le nombre de bureaux de vote reste inchangé et s'élève à **452 dont :**

- **284 bureaux de vote multiples** (répartis sur 58 communes)
- **168 bureaux de vote uniques**

Article 4 – Le nombre d'emplacements d'affichage désignés en annexe 2 du présent arrêté s'élève à **525**

Article 5 – Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de cabinet du Préfet des Pyrénées-Orientales, Madame et Monsieur les Sous-Préfets de Prades et de Céret, Mesdames et Messieurs les Maires du département, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de cabinet



Thomas THIEBAUD

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CRC	BUREAUX DE VOTE
ALBERE (1)	CERET	Canton 17 – Vallèspir – Albères	04	UNIQUE
ALENYA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02	03
AMELIE LES BAINS/ PALALDA	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	03
ANGLES (tes)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE
ANGOUSTRINE/MILLENEUVE ESCALDIES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE
ANSIGNAN	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE
ARBOUSSOLS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE
ARGELLES SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	08
ARLES SUR TECH	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE
AYGUATEBIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE
BAGES	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	03
BAHO	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02
BAILLESTAVY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE
BAIXAS	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02
BANYULS DELS ASPRES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE
BANYULS SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	03
BARCARES (LB)	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	06
BASTIDE (LA)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE
BLESTA	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE

Mairie – St Jean l'Albère

1 – École élémentaire Françoise Lopes Girona – bvd du 8 mai 1945

2 – Accueil de loisirs – bvd du 8 mai 1945

3 – École maternelle – boulevard du 8 mai 1945

1 – Mairie – salle du conseil municipal

2- Mairie – salle des petits congrès

3 – Mairie de Palalda

Mairie

Mairie – salle de réunion

Salle de l'Aqueduc – rue de la coopérative

Mairie

1 – Mairie – salle du conseil municipal

2 – Mairie – salle des mariages

3 – Mairie – salle Buisson nord

4 – Salle Philippe Poiraud

5 – Foyer du 3ème âge

6 – Mairie – salle des commissions

7 – Mairie – salle Buisson sud

8 – Espace Waldeck Rousseau

Salle des fêtes – place Monnin

Mairie

1 – Salle polyvalente – rue Molière

2 – Groupe scolaire – route d'Oratffa

3 – École maternelle – 2 bis rue des muscats

1 – Foyer rural – avenue du Canigou

2 – Foyer rural – avenue du canigou

Maison d'animation – plaça nova

1 – Foyer rural – rue des Cordiers

2 – Château les Pins – Espace Jordi – 1 bvd de la République

Mairie de Banyuls dels Aspres, 2 rue des vendanges

1 – Mairie – salle du conseil municipal

2 – Mairie – salle des mariages

3 – Mairie – Salle Jean Jaurès

1 – Hôtel de ville – salle Viator Hugo

2 – Mas de l'ille – salle 2

3 – Hall d'entrée de l'Hôtel de ville

4 – Mas de l'ille – salle 4

5 – Hall d'entrée de l'Hôtel de ville

6 – Mas de l'ille

Mairie

Mairie

Mairie

BOUQUERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie – 2 grand rue
BOMPAS	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	01	06	1 - Salle des fêtes 2 - Salle des fêtes
					3 – Mas Pams
					4 – Mas Pams
					5 – Mas Pams
					6 – Mas Pams
BOULE D AMONT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie – ancienne salle de classe
BOULETERNERE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Salle des fêtes Jules Gaspard
BOULOU (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	03	1 – Salle du 3ème âge – rue des écoles 2- Ecole primaire – rue du 4 septembre
					3 – Mairie – avenue Jean Grégory
BUREAU CENTRALISATEUR					
BOURG MADAME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
BROUILLA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie – Immeuble Rouzaud
CABANASSE (LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	
CABESTANY	PERPIGNAN	Canton 8 - Perpignan 3	01	07	1 – Centre culturel – avenue du 19 mars 1962 2 – École Buffon – avenue du Périgord 3 – École Prévert – avenue du Roussillon 4 – École Prévert – avenue du Roussillon 5 – Centre culturel – avenue du 19 mars 1962 6 – École Buffon – avenue du Périgord 7 - École Prévert – avenue du Roussillon
					Salle Municipale – place de la Mairie
					Salle polyvalente – rue de la Fontane
CAIXAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	
CALCE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	UNIQUE	
CALMEILLES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	
CAMELAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie
CAMPOME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
CAMPOUSSY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
CANAVEILLES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
CANET EN ROUSSILLON	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sablaise	02	012	1 – Hôtel de ville – salle des mariages 2 – Ecole des pâquerettes 3 – Ecole des pâquerettes 4 – Ecole des pâquerettes 5 – Ecole des pâquerettes
					6 – Ecole Jean Mermoz
					7 – Ecole Jean Mermoz
					8 – Ecole Jean Mermoz
					9 – Ecole Jean Mermoz
					10 – Ecole des myosotis
					11 – Ecole des myosotis
					12 – Ecole des myosotis
CANOHES	PERPIGNAN	Canton 10 – Perpignan 5	01	06	1 – Salle polyvalente – 2 rue de la Coulournine 2 – Salle polyvalente – 2 rue de la Coulournine

						3 – Salle des fêtes – 1 rue de la Mairie
						4 – Salle plurivalente – annexe école Panchot – 1 rue Escudier
						5 – Restaurant scolaire – rue des écoles
						6 – 1-3 rue Romain Escudier -66680 CANOHES
CARAMANY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie
CASEFABRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie
CASES DE PENE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie
CASSAGNES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie
CASTEL	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie
CASTELNOU	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE		Salle des tilleuls
CATLLAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Ancienne Mairie, 29 rue d'en Haut
CAUDIES DE FENOUILLEDES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Salle Debussy – Espace Caporal François Fabre
CAUDIES DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie
CERBERE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	UNIQUE		Mairie – salle Georges Clauzel
CERET	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	06		1 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						2 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						3 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						4 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						5 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						6 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
CLAIRA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03		1 – Salle polyvalente- impasse des sports
						2 – Salle des fêtes – boulevard des Albères
						3 – Anciennes écoles – rue des écoles
CLARA-VILLERACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02		1 – Salle polyvalente – 1 rue des vignes
						2 – 1 rue des tilleuls – VILLERACH
CLUSES (les)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE		Salle polyvalente
CODALET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Salle polyvalente
COLLIOURE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	02		1 – Salle polyvalente du centre culturel – rue Jules Michelet
						2 – Salle polyvalente du centre culturel – rue Jules Michelet
CONAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie – salle des fêtes
CORBERE	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE		Salle des fêtes
CORBERE LES CABANES	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE		Mairie – salle du conseil municipal
CORNEILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie
CORNEILLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE		Mairie – salle d'honneur
CORNEILLA DEL VERCOL	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	02		1 - Salle polyvalente – place de la République- Aile droite
						2 – Salle polyvalente – place de la République – Aile gauche
CORSAVY	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE		Mairie
COUSTOUGES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE		Mairie – salle des mariages
DORRES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie
EGAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Salle des fêtes
ELNE	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	06		1 – Mairie – Cité administrative – 14 bd voltaire
						2 – Mairie – Cité administrative – 14 bd voltaire
						3 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire

BUREAU CENTRALISATEUR							
						4 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire (bureau centralisateur)	
ENVEITG	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		5 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire	
ERR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		6 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire	
ESCARO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Gymnase – avenue de la gare internationale	
ESPIRA DE L'AGLY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02		Mairie – salle du conseil municipal	
						1 – Salle Joan Cayrol – Espace Jean Teulière	
ESPIRA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		2 – École maternelle – salle d'expression corporelle – allées Teulière	
ESTAGEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02		Mairie	
						1 – Salle Arago – avenue du Dr Torricelles	
ESTAVAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		2 – Salle Mandela – avenue René Nicolau	
ESTOHER	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
EUS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie	
EYNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie Cal Martinet – 3 avenue de Cerdagne	
FELLUNS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie	
PENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie	
PILLOLS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
FINESTRET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
FONT ROMEU ODEILLO VIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02		1 – Mairie – Salle du conseil municipal et des mariages	
						2 – Salle de conférence de l'office de Tourisme	
FONTPEDROUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie	
FONTRABIOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Salle des fêtes	
FORMIGUERES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie – salle du conseil municipal	
FOSSÉ	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie	
FOURQUES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE		Restaurant scolaire – rue St Sébastien	
FULLA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
GLORIANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
ILLE SUR TET	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	03		1 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin	
						2 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin	
						3 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin	
JOCH	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE		Mairie	
JUJOUS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie	
LAMANERE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE		Mairie	
LANSAC	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie	
LAROQUE DES ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02		1 – Mairie – salle du conseil municipal	
						2 – Salle Carni Clos – carrer del sol	
LATOUR BAS ELNE	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02	02		1 – Salle des fêtes – rue Saint-Jacques	
						2 – Cantine scolaire – avenue Pierre Camps	
LATOUR DE CAROL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie	
LATOUR DE FRANCE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie – Salle des fêtes	
LESQUERDE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE		Mairie	
LLAGONNE(LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE		Mairie – salle du conseil municipal	

LLAURO	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie
LLO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle polyvalente – carretera d'Eina
LLUPIA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	1 – Salle Louis Arnade – rue Jules Ferry 2 – Salle Louis Arnade – rue Jules Ferry
MANTET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie
MARQUIXANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie – salle de réunion
MASOS (LOS)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
MATEMALE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
MAUREILLAS/LAS ILLAS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	03	1 – Nouvelle Mairie – 14 avenue du Vallespir 2 – Nouvelle Mairie – 14 avenue du Vallespir 3 – Annexe de la Mairie – Las Illas
MAURY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
MILLAS	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	04	1 - Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse 2 – Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse 3 – Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse 4 – Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse
MOLITG LES BAINS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
MONTALBA LE CHATEAU	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE	Mairie
MONTAURIOL	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie
MONTBOLO	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Salle du conseil municipal – 4 rue de l'Eglise
MONTESCOT	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	UNIQUE	Salle des fêtes
MONTESQUIEU des ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE	Salle Jean Thubert – grandrue
MONTFERRER	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Mairie
MONT LOUIS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle des Pyrénées – 1er étage – bvd Vauban
MONTNER	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Foyer rural – impasse du foyer
MOSET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie – salle du conseil municipal
NAHUA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
NEFIACH	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE	Salle des fêtes -Le Forail
NOHEDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
NYER	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
OLETTE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	1 – Mairie – avenue de Gaulle – OLETTE 2 – place Ludovic Massé – EVOL
OMS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Salle polyvalente – rue de l'orme
OPOL PERILLOS	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie – salle du conseil municipal
OREILLA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
ORTAFPA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	UNIQUE	Salle du clocher
OSSEA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
PALAU DE CERDAGNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
PALAU DEL VIDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermelle	04	02	1 – Mairie -Place de la République 2 – Groupe scolaire – chemin de Batipalms
PASSA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Salle des fêtes – rue de la Tramontane
PERPIGNAN	PERPIGNAN	Canton 6 – Perpignan 1	02	071	601 – Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer 602 - Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer

Annexe n°1

			02	603 – Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer
			02	604 - Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer
			02	605 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			02	606 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			02	607 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			01	608 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01	609 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01	610 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01	611 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01	612 - Mairie du Quartier Nord – Salle Polyvalente – Rue Jardins St Louis
			01	613 - Mairie du Quartier Nord – Salle Polyvalente – Rue Jardins St Louis
			01	614 - Mairie du Quartier Nord – Salle Polyvalente – Rue Jardins St Louis
			01	615 - École du Pont Neuf – Rue Isidore Hondrat
			01	616 - École du Pont Neuf – Rue Isidore Hondrat
		Canton 7 – Perpignan 2	03	701 – Couvent des Minimes – Rue Rabelais
			01	702 – Groupe scolaire Les Platanes – Rue des Dahlias
			01	703 – Groupe scolaire Les Platanes – Rue des Dahlias
			01	704 – Mairie de Quartier Est – Rue des Calanques
			01	705 – Mairie de Quartier Est – Rue des Calanques
			01	706 – Groupe scolaire Simon Boussion – Avenue Général Gilles
			01	707 - Groupe scolaire Simon Boussion – Avenue Général Gilles
			01	708 – Groupe scolaire Simon Boussion – Avenue Général Gilles
			01	709 – Groupe scolaire Claude Simon – Chemin de la Roseate
			01	710 – Groupe scolaire Claude Simon – Chemin de la Roseate
		Canton 8 - Perpignan 3	03	801 - Hôtel de Ville – Place de la Loge
			03	802 – Couvent des Minimes – Rue Rabelais
			03	803 – Groupe scolaire Romain Rolland – Avenue Jean Mermoz
			03	804 – Groupe scolaire Romain Rolland – Avenue Jean Mermoz
			03	805 – Groupe scolaire Romain Rolland – Avenue Jean Mermoz
			01	806 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01	807 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01	808 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01	809 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01	810 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
		Canton 9 – Perpignan 4	03	901 – Groupe scolaire Jordi Barre – 4 Rue Remparts St Mathieu
			03	902 – Groupe scolaire Jordi Barre – 4 Rue Remparts St Mathieu
			01	903 - Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d’Ornano
			01	904 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d’Ornano
			01	905 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d’Ornano
			01	906 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d’Ornano
			01	907 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d’Ornano
			01	908 – Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Rue Foment de la Sardane
			01	909 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Rue Foment de la Sardane

					910 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Rue Foment de la Sardane
			01		911 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01		912 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01		913 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01		914 – Groupe scolaire Ludovic Massé – Rue Pierre Bretonneau
			01		915 - Groupe scolaire Ludovic Massé - Rue Pierre Bretonneau
			03		916 – Groupe scolaire Romain Rolland – Avenue Jean Mermoz
		Canton 10 – Perpignan 5	03		1001 - École Jules Ferry – Boulevard des Pyrénées
			03		1002 - École Jules Ferry – Boulevard des Pyrénées
			01		1003 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1004 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1005 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1006 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1007 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1008 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1009 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01		1010 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
		Canton 11 – Perpignan 6	03		1101 – Salle des libertés – 3 rue Edmond Barrissol
			03		1102 - Hôtel de Ville – Place de la Loge
			03		1103 – École Jean-Jacques Rousseau – Rue Courteine
			03		1104 – École Jean-Jacques Rousseau – Rue Courteine
			03		1105 – École Jean-Jacques Rousseau – Rue Courteine
			03		1106 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03		1107 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03		1108 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03		1109 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			04	UNIQUE	Mairie – salle du conseil municipal
PERTHUS (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE	Mairie – boulevard national
PEYRESTORTES	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	02	UNIQUE	Mairie
PEZILLA DE CONFLUENT	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	
PEZILLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	UNIQUE	
					1 – Centre culturel – rue Ferdinand Jossé
					2 – Centre culturel – rue Ferdinand Jossé
PIA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	04	1 – Salle Jean Jaures – avenue de Bompass
					2 – Salle Jean Jaures – avenue de Bompass
					3 – Salle Louis Torrelles – parking Ste Anne
					4 – École Louis Torrelles – cantine scolaire – rue Ste Anne
PLANES					Mairie
PLANEZES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
POLLESTRES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
		Canton 1 – Les Aspres	01	03	1 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
					2 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
					3 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
PONTELLA-NYLS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	1 – Mairie – PONTELLA
					2 – Annexe mairie – avenue de Pollestres
PORTA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie

PORTE PUYMORENS	PRADES CERET	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes Canton 5 – La Côte Vermeille	03 04	UNIQUE 03	Mairie 1 – Mairie – salle des mariages – 8 rue Jules Parns 2 – Centre culturel – salle du rez-de-chaussée – place Castellane 3 – École maternelle – salle de jeux – rue Aristide Briand 1 – Le foirail – rue Le Foirail
PRADES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	05	2 – Salle EYT – rue San Juan de Porto-Rico 3 – Maternelle Pasteur – avenue Pasteur 4 – Salle Louisa – plaine St Martin 5 – Salle Gelecn – avenue de la Basse
PRATS DE MOLLO/LA PRESTE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Mairie
PRATS DE SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
PRUGNANES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Salle des fêtes
PRUNET ET BELPUIG	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie – La Trinité
PUYVALADOR-RIEUTORT PY	PRADES PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes Canton 2 – Le Canigou	03 03	UNIQUE UNIQUE	Salle polyvalente de Rieutort – 7 rue des Trois Fontaines Mairie
RABOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
RAILLEU	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle des fêtes
RASIGUERES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
REAL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
REYNES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	02	1 – Le village 2 – Les échoppes du Pont Salle des fêtes – rue de la mairie Mairie
RIA SIRACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	
RIGARDA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	
RIVESALTES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	06	1 – Centre associatif et culturel – place du Général de Gaulle 2 – École Pons – rue Émile Parès 3 – Club du 3ème âge – rue des oiseaux 4 – Mairie – salle Riu -place de l'Europe 5 – Salle Ami club – avenue du stade 6 – Les dômes – avenue de la Mamie
RODES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie
SAHORE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Centre culturel – route de Fullia
SAILLAGOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
ST ANDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	02	1 – Salle du conseil 2 – Salle d'exposition
ST ARNAC	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
ST CYPRIEN	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sableuse	02	09	1 – Mairie 2 – École Noguères – rue Auguste Rodin 3 – office du tourisme – quai Rimbaud 4 – Salle Genin de Régnes – avenue du Roussillon 5 – École maternelle MET – rue Arago 6 – École maternelle MET – rue Arago 7 – Foyer personnes âgées – rue Mirabeau 8 – Yacht club – 6 quai Arthur Rimbaud

ST ESTEVE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	08	9 – École Alain – rue Albert Carnus 1 – Mairie – salle Jean Jaurès – rue de la République 2 – Musée du Mas Carbasse – place du Mas Carbasse 3 – Salle Méditerranée – place de la Méditerranée 4 – Restaurant scolaire PAU CASALS – allée de la Méditerranée 5 – Restaurant scolaire PAU CASALS – allée de la Méditerranée 6 – Espace Léo Lagrange – salle Condorcet 7 – Espace Léo Lagrange – salle Dolto 8 – Espace St Mamet – route de Perpignan Salle polyvalente
ST FELLIU D AMONT	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	UNIQUE	1 – Salle polyvalente – allée des sports Salle polyvalente
ST FELLIU D AVALL	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	02	
ST GENIS DES FONTAINES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	2 – centre socio-culturel Max Havart – avenue du Canigou 1 – Salle Homs-Jonca – 19 avenue Clemenceau 2 – Salle Maréchal Joffre – 53 avenue Maréchal Joffre
ST HIPPOLYTE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03	1 – Gymnase – bvd de la Marine 2 – Gymnase – bvd de la Marine 3 – Salle Derroja – avenue général Derroja Salle Marcel Cazelles – 4 place de la République Centre socio-culturel
ST JEAN LASSELLE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie – salle des réunions et mariages
ST JEAN PLA DE CORTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE	1 – Foyer rural – boulevard Nicolas Canal
ST LAURENT DE CERDANS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	2 – École Joseph Cortada – chemin de Leucate 3 – École Pablo Casals – avenue Pablo Casals 4 – Salle Marinade – boulevard Nicolas Canal 5 – École Romain Vidal – chemin de Leucate 6 – Salle polyvalente – chemin de Leucate 7 – Salle polyvalente – chemin de Leucate
ST LAURENT DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	08	8 – École élémentaire Charles Perrault – rue du Dr Marques Mairie
STE COLOMBE DE LA COMMANDERIE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie
STE LEOCADIE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
STE MARIE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02	04	1 – Salle communale – impasse du boulotdrome 2 – Centre culturel l'Oméga – 2 rue des Cyclades 3 – Salle communale – impasse du boulotdrome 4 – Centre culturel l'Oméga – 2 rue des Cyclades
ST MARSAL	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Mairie
ST MARTIN-DE-FENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
ST MICHEL DE LLOTES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie – salle des fêtes 1 – Foyer rural « Jean Cortie » 2 – Foyer rural « Jean Cortie »
ST NAZAIRE	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sablouse	02	02	
ST PAUL DE FENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02	1 – Foyer rural – avenue Pezières 2 – Foyer rural – avenue Pezières
ST PIERRE DELS FORCATS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
SALEILLES	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sablouse	02	04	1 – Mairie – salle polyvalente

					2 – Mairie – salle polyvalente
					3 – Gymnase – 16 rue Louison Bobet
					4 – Gymnase – 16 rue Louison Bobet
					1 – Salle des fêtes – rue Gaston Clos
SALSSES LE CHATEAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02	2 – Salle des mariages – cour Carcassonne
SANSA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
SAUTO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
SERDINYA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle des fêtes
SERRALONGUE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Salle des mariages – 4 rue Abdon POGGI
SOLER (LE)	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	06	1 – Mairie – salle des mariages
					2 – Salle des fêtes – rue Guy Mocoquet
					3 – Salle Martin Vivès – place de la République
					4 – Salle des fêtes – rue Guy Mocoquet
					5 – Salle Martin Vivès – place de la République
					6 – Petite salle Martin Vivès – place de la République
					1 – Salle des fêtes – rue de la sardane
					2 – Salle des fêtes – rue de la sardane
SOREDE	CERET	Canton 17 – Vallespir – Alberes	04	02	
SOUANYAS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Place du Foyer rural – avenue du Général Tisseyre
TAILLET	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Salle polyvalente
TARERACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
TARGASSONNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
TAULIS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Mairie
TAURINYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie
TAUTAVEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
TECH (LE)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	UNIQUE	Mairie
TERRATS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie – Avenue du Vallespir
THEZA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	UNIQUE	Mairie de Théza – Place de la promenade
THUES ENTRE VALLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle St Génis – rue de la soutane
THUIR	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	06	1 – Maison des jeunes et de la culture – salle Léon Jean Grégory
					2 – Maison des jeunes et de la culture – salle du 3ème âge
					3 – Maison des jeunes et de la culture – salle du billard
					4 – Maison des jeunes et de la culture – salle Léon Jean Grégory
					5 – École Michel Maurette
					6 – École Michel Maurette
TORDERES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Salle polyvalente – 2 rue des écuréuils
TORREILLES	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03	1 – Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet
					2 Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet
					3 – Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet
					1 – Foyer des aînés – place Abelanet
TOULOUGES	PERPIGNAN	Canton 11 – Perpignan 6	01	05	2 – Salle des fêtes – avenue Jules Ferry
					3 – Salle polyvalente – entrée côté place Abelanet
					4 – Salle polyvalente – entrée parking de la Poste

TRESSERE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	5 – Maison des associations – espace Léo Lagrange – place Abelanel
TREVILLACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Salle la « Cave aux Contes » - 22 avenue de Perpignan
TRILLA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Salle « Porte des Fenouillèdes », située face à la nouvelle mairie
TROULLAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Mairie
UR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle des fêtes – avenue des Albères
URBANYA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie – place de l'Eglise
VALCEBOLLERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Mairie
VALMANYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie
VERNET LES BAINS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Mairie
VILLEFRANCHE DE CONFLIENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	UNIQUE	Salle Jean Lannelongue – 23 rue St Jacques
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02	02	1 – Rez-de-chaussée du restaurant scolaire de l'école primaire situé à l'école Jules Ferry 2 – Salle Joffre – place Maréchal Joffre
VILLELONGUE DELS MONTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE	Salle polyvalente
VILLEMOLAQUE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	UNIQUE	Foyer de la salle des fêtes – place de la République
VILLENEUVE DE LA RAHO	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	03	1 – Grande salle polyvalente à l'espace André Sanac 2 – Grande salle polyvalente à l'espace André Sanac 3 - Salle annexe de la salle polyvalente à l'espace André Sanac
VILLENEUVE LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	UNIQUE	Mairie – Salle du conseil municipal
VINÇA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	UNIQUE	Salle des fêtes Pierre Gipulo – 17 avenue du Général de Gaulle
VINGRAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie – salle du conseil municipal
VIRA	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie
VIVES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	UNIQUE	Mairie – salle du conseil municipal
VIVIER (LE)	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	UNIQUE	Mairie – salle polyvalente

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CERC.	NUMÉ.	EMPLACEMENT DU RANGÉ
ALBERE (1)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Alberes	04	01	Place de la Mairie
ALENYA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02	07	école élémentaire François Lopez Girona – intersection rue André Bouille- avenue Jean Jaures accueil de loisirs – boulevard du 8 mai croisement rue André Bouille-rue Pablo Picasso croisement avenue Jean Jaures-avenue du littoral croisement avenue de la mer-rue de St Cyprien rue du paradis
AMELIE LES BAINS/ PALALDA	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	10	croisement rue des compagnons-avenue de Perpignan 5 rue des Thernes (devant la Mairie) rue des Thernes- ancien Théâtre de verdure allée de la Liberté rue du Bae (devant la Marre de Palalda) carni del Firal (Palalda) super Amélie boulevard de la Petite Provence rue de Cérêt – HLM L'Estanyol rue du col de Fourrou (devant la caserne des pompiers) 62 avenue du Vallespir place du Coq d'or
ANGLES (les)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	route de la Convention – angle rue du 14 Juillet (village) avenue du 8 Mai (village) parking de la piscine (village) place Gambaeta (village)
ANGOUSTRINE/VILLENEUVE ESCALDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	mur de la mairie – 39 route des Pyrénées
ANSIGNAN	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue de la cave coopérative
ARBOUSSOLS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue de la Tourne
ARGELES SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	15	allée F. Buisson (village)
ARLES SUR TECH	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	03	avenue d'Hurth (village) avenue du Marasquer (village) Rond-point d'arivéc (plage) avenue du Tech (plage) avenue du Grau (plage) parking place de l'Europe (plage) avenue de la Torre d'En Sorre (plage-le Raou) 23 chemin de Palau – Espace Waldeck-Rousseau Baillis de la Mairie (grilles de l'Hôtel de ville) avenue de l'Alzine Rodone Lieu-dit Can Partere
AYGUATEBIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Rue de la Mairie
BAGES	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	04	avenue Jean Jaures rue Mollière rue d'Ortafà 2 bis rue des muscats

Annexe n°2

BAHO	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02	avenue du Canigou – place du Foyer rural rue du Ball – parking de Guardia
BAILESTAVY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Le village
	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02	rue des cordiers avenue Marchal Joffre
BAIXAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue du Thou
		Canton 5 – La Côte Vermelle	04	05	avenue de la République angle rue 14 juillet-rue St Sébastien avenue de la gare
BANYJUS DELS ASPRES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	avenue du Général de Gaulle – Pont du Puig del Mas rue des arêtes – Le Mas Reig
BANYJUS SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermelle	04	05	Boulevard du 14 juillet face à l'Hôtel de ville Boulevard des Rois de Majorque devant Le Mas de l'ille Avenue de la Coudalière devant le Tennis club Boulevard de la Côte Vermelle
BARCARES (LE)	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	05	Avenue du paquebot des sables – devant le centre culturel Coccreau-Marais mur d'enceinte du jardin de la Mairie
BASTIDE (LA)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Avenue du paquebot des sables – devant le centre culturel Coccreau-Marais mur d'enceinte du jardin de la Mairie
BELESTA	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Mur de la Mairie
BOLQUERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Parking de la mairie
BOMPAS	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	01	02	place David Vidal avenue de la Martine
BOULE D'AMONT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	avenue de la Martine
BOULTEBNERE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	parking à l'entrée du village 6 bis Cami Real
BOULOU (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	07	Mairie cours du Pic Estelle avenue d'En Carbouner avenue Jean Moulin place Jean Jaurès rue des écoles rue du 4 septembre
BOURG MADAME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	avenue d'En Carbouner avenue Jean Moulin place Jean Jaurès rue des écoles rue du 4 septembre
BROUILLA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	place de Catalogne Parking des écoles Parking de la mairie
CABANASSE (LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Parking de la mairie – avenue de Lax Mur Carcassona – avenue de Lax
CABESTANY	PERPIGNAN	Canton 8 – Perpignan 3	01	13	avenue du 19 mars 1962 avenue de Perpignan avenue André Ampère – Mas Querido avenue du Périgord avenue du Périgord – Château d'eau avenue de la Madeleine avenue du Dauphiné avenue Picasso avenue du Rousillon avenue Célestin Freinet avenue François Mitterrand avenue Marcel Carbonnel rue de l'Hôtel de ville

CAIXAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Place de la Mairie
CALCE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01	Jonction de la route d'Estargel et la Place de la République
CALMEILLES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	chemin de la fontaine
CAMELIAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Parking de la Mairie
CAMPOME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Route de la Castellane
CAMPOUSSY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Carrer Nou – face à la Mairie
CANAVEILLES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place Erola
CANET EN ROUSSILLON	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sabieuse	02	07	Place St Jacques
					Impasse Xamma – face à l'école des pâquerettes
					Avenue de Catalogne – entre la Poste et la fontaine
					Impasse Jean Mermoz – devant l'école Jean Mermoz
					Avenue Eugène Sauvy – École des myosotis
					Place de la Côte Radieuse
					Boulevard Tixador – face à l'Office de tourisme
					Rue de la Couloumine – face à la salle polyvalente
CANOHES	PERPIGNAN	Canton 10 – Perpignan 5	01	07	Place du bicentenaire
					Rue Escudier – face à l'école annexe Julien Parichot
					Rue des écoles
					Rue des anciens combattants d'Afrique du Nord
					Rue de las Trigagnes
					1-3 rue Romain Escudier
CARAMANY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place de la Mairie
CASEFABRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place Lambert Coste
CASES DE PENE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place des écoles
CASSAGNES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	6 rue des Capitelles
CASTEIL	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place de la Mairie
CASTELNOU	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Chemin des ateliers municipaux
CATLLAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	parking du Canigou
					route d'Eus
CAUDIES DE FENOUILLEDES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de la Mairie
CAUDIES DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	devant la Mairie
CERBERE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermelle	04	01	avenue du Général de Gaulle
CERET	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	07	avenue des Aspres
					avenue de la gare
					parking des Tims
					boulevard Lafayette
					avenue d'Espagne
					avenue Georges Clemenceau
CLAIRA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	05	avenue Jules Ferry
					boulevard des Albères – devant la salle des fêtes
					impasse des sports – devant la salle polyvalente
CLARA-VILLERACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	03	rue des écoles
					rue des vignes – Clara
					rue des tilleuls – Villerach
					rue de la Mairie – Clara
CIUSES (les)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	Mairie
CODALET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de la République
COLLIoure	CERET	Canton 5 – La Côte Vermelle	04	05	rue de la République

						Le faubourg – passerelle du Château Royal boulevard du Boramar rue Michelet avenue Jacques Delcos
CONAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		
CORBERE	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		Rue du puits – Espace Emile Vendrell
CORBERE LES CABANES	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		rue Pomarola
CORNELLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		carrer del Canigo
CORNELLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	05		rue de l'église passage Arago – rue Clave verte
						Cité Beau Soleil
CORNELLA DEL VERCOL	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illiberts	04	01		rue des écoles – mur de la salle polyvalente
CORSAVY	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		Mairie – Barry d'Amont
COUSTOUGES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		route des écoles
DORRES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		La Place
EGAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		place Couloumine
ELNE	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illiberts	04	10		avenue Paul Reig avenue du Général de Gaulle route de lator bas elne boulevard Voltaire – parking de la Cité Administrative rue du Couvent – parking Sant Jordi rue du Salita avenue des poètes avenue Pablo Neruda Boulevard Pas de la Baneta Rue Pépé Vignes place de la Mairie place de la Mairie
ENVEITG	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		place de la Mairie
ERR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		place de la Mairie
ESCARO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		Chemin d'Estagel (grillage)
ESPIRA DE L'AGLY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	04		rue de Cases de Pène rue du 4 septembre allées Teulière
						carrer major
ESPIRA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		avenue du Docteur Torrelles – devant la mairie
ESTAGEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02		Cour du bâtiment Espace Mandela – avenue René Nicolau
ESTAVAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		route de Livria
ESTOHER	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		Lieu-dit Le Raig
EUS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		Entrée du village près de l'arrêt de bus
EYNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02		Cal Martinet
FELLUNS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		Station de ski – pied des pistes
FENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		place de la liberté
FILLOLS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		RD 9e – entrée du village devant la Mairie
FINESTRET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		panneaux église – plaça santa coloma
FONT ROMEU ODEILLO VIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02		Mairie
FONTPEDROUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		Office du Tourisme mur d'enceinte du bâtiment École/Mairie

FONTRABOISE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Espousouille – devant la salle des fêtes Fontrabouse – place de la fontaine
FORMIGUERES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de l'église
FOSE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place du village
FOURQUES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Aire des loisirs – avenue du Vallespir
FULLA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	RD 6 – Falla du milieu – mur de l'école
GLORIANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Place de la Mairie
ILLE SUR TET	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	04	avenue Chopin – devant la salle La Catalane
					rue Jean Jaures – devant la place du foirail
					route de Prades – devant le parking du stade/piscine
					rue Jean Baptiste Moyrier – devant le square la Grimolesse
JOCH	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	carrer de l'escola
JUJOIS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	devant la Mairie
LAMANERE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	face à la Mairie
LANSAC	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	52 rue de la Mairie
LAROQUE DES ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albers	04	02	placette carter del sol
					placette carter del sol
LATOUR BAS ELNE	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illiberts	02	03	Mairie - avenue du Tech
					rue de l'église
					avenue Pierre Camps
LATOUR DE CAROL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place du Souvenir
LATOUR DE FRANCE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Parvis de la mairie
LESQUERDE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Mairie
LLAGONNE(LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	devant la Mairie
LLAURO	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue des censiers
LLO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	carretera d'Eina – parking Mairie
LLUPIA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	carrer de l'aire
					devant la salle Louis Amade
MANTET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place du village
MARQUIXANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	4 rue des écoles
MASOS (LOS)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de la République
MATEMALE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	1 place de la Mairie
MAURELLAS/LAS ILLAS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albers	04	02	nouvelle mairie – 14 avenue du Vallespir
					Annexe-mairie de las Illas
MAURY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place de la Mairie
MILLAS	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	11	bureaux de vote – halle des sports
					avenue du 8 mai 1945 – Mairie
					Rue Ludovic Massé
					Allée Edmond Michelet
					rue Victor Hugo – ancien château d'eau
					rue du stade – stade municipal
					rue de la fontaine – maison du parc
					RD916 – niveau gendarmerie
					rue de l'île après passage à niveau
					rue Jean Jaures – Moulin à huile
					route de Corbère – n°41
MOULTG LES BAINS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	rambla Pau Casals
MONTALBA LE CHATEAU	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	11 carri d'ille

Annexe n°2

MONTAURIOL	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Mairie
MONTBOLO	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	parking face à la Mairie – support clôture
MONTESCOT	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	01	place des acacias
MONTESQUIEU des ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	grand rue (face salle Jean Thubert)
MONTFERRER	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	rue principale -panneaux près du lavoir
MONT LOUIS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	boulevard Vauban
MONTNER	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	impasse du foyer rural
MOSSET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	route du Col de Jau – porche 1ère rue à gauche avant la mairie
NAHUA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place de la Mairie
NEPACH	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	avenue du Général de Gaulle – Lc Forraill
NOHEDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	carrer dels pastors
NYER	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de la Mairie
OLETTE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	05	02	avenue du Général de Gaulle – OLETTE
OMS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	place Ludovic Massé – EVOL
OPOUL PERILLOS	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue de l'orme
OREILLA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	devant la Mairie – avenue Estrac
ORTAFA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	02	devant la Mairie
OSSEJA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	rue des glycines
PALAU DE CERDAGNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	avenue du Vallespir
PALAU DEL VIDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	02	place St Paul
PASSA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	entrée de la Mairie
PERPIGNAN	PERPIGNAN	Canton 6 – Perpignan 1	02	09	avenue Torcats – parking de la Mairie
					C.E.S Jean Sébastien Pons - Mur de clôture rue Diaz
					Groupe scolaire Léon Blum - Avenue Docteur Schweitzer
					Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Raoul Dufy
					Groupe scolaire Jean Jaurès - Rue J. Thibaud
					Avenue du Maréchal Joffre - Clôture du jardin Saint-Louis
					Groupe scolaire Roudayre - Avenue Emile Roudayre
					Jardin Henry Bataille - Rue Jean Riohepin
					Grille du jardin angle rue J. Barr - Avenue Maréchal Joffre
					Ecole du Pont Neuf - Rue Isidore Hondrat
PERPIGNAN		Canton 7 – Perpignan 2	03	08	Ecole les Platanes - Rue des Dahlias
					Grille du square Bir Hakeim - Bd Jean Bourrat, allée Jean Manalt
					Grille du square Bir Hakeim - côté cours Lassus, Palais des congrès
					Ecole Château Roussillon
					Mairie de Quartier EST - Rue des Calanques
					Groupe Scolaire Simon Bousstron - Avenue Général Gillès
					Grpe scolaire Claude Simon - Chemin de la Roseraie sur clôture de l'école
					Convent des Minimes - rue Rabelais
PERPIGNAN		Canton 8 – Perpignan 3	01	08	Hôtel de Ville - place de la Loge
					Groupe scolaire Romain Rolland - façade Bd Anatole France
					Groupe scolaire Romain Rolland - façade Avenue Jean Mermoz
					Convent des Minimes - rue Rabelais
					Groupe scolaire Pierre de Coubertin - rue Pau Valéry
					Ecole Fénelon - rue Ernest Reman

					Grille du Lycée Jean Lurcat - rue nature - face H.L.M. LO.PO.FA
					Cimetière Saint-Jacques - rue Paul Rubens
PERPIGNAN		Canton 9 – Perpignan 4	01	10	Groupe scolaire Romain Rolland - façade Bd Anatole France
					Groupe scolaire Romain Rolland - façade Avenue Jean Memnoz
					Groupe scolaire Jordi Barre - Rue des Remparts St Mathieu
					Groupe scolaire Anatole France - rue Colonel d'Ornano
					Clôture terrain de Jeux - rue Jean Rièrè
					Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud - Boulevard Foment de la Sardane
					Grille du parking - boulevard Mondony
					Grille du jardin public - rue du Villar
					Ecole Ludovic MASSE - rue Pierre Bretonneau
					Groupe scolaire Vertefeuille - rue de Villelongue dels Monts
PERPIGNAN		Canton 10 – Perpignan 5	01	06	Groupe scolaire Blaise PASCAL - rue des grenadiers
					Ecole Jean Miro - Avenue de Belfort
					Cimetière Saint-Martin - avenue Marcelin Albert
					Groupe scolaire Edouard Herriot - avenue Victor Dalbiez
					Ecole Jules Ferry - Boulevard des Pyrénées
					Grille du Palais de justice - place Arago
					Hôtel de Ville - place de la Loge
PERPIGNAN		Canton 11 – Perpignan 6	03	06	Rue Edmond Bartissol face au bureau de vote "Salle des Libertés"
					Ecole mixte Jean-Jacques Rousseau - rue Courteleine
					Cantine BOLTE - Rue Jean-Baptiste Lullii - Clôture du parking
					Groupe scolaire d'Alembert - 30 rue Pascal-Marie Agasse
					Ecole Condorcet - rue Condorcet
PERTHUS (LE)		Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	placette de la Mairie
PEYRESTORTES	CERET PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	02	02	placette des écoles
					Rue Massenet (contre le mur du château)
PEZILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue de la Mairie
PEZILLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01	31 bis avenue du Camigou
PIA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	02	Salle Jean Jaures – avenue de Bompas
					parking Ste Anne
PLANES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie
PLANEZES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	ancienne école
POLLESTRES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	01	05	avenue Pablo Casals – Mairie
					avenue Pablo Casals – salle polyvalente Jordi Barre
					rue des constellations
					place des libertés
PONTELLA-NYLS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	03	place du monument aux morts
					avenue de la gare – PONTELLA
					11 avenue de Perpignan – PONTELLA
					avenue de Pollestres – NYLS
PORTA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	parking RN 20
PORTE PUYMORENS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place de la Mairie
PORT VENDRES	CERET	Canton 5 – La Côte Vermelle	04	11	route de Collioure – sous la rue Victor Hugo
					rue Pasteur (école pasteur)

ST ARNAC	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	route nationale
STE COLOMBE DE LA COMMANDERIE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	place de l'orneau
ST CYPRIEN	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sablaise	02	09	place de la Bassa rue Alexandre Dumas rue Auguste Rodin quai Rimbaud
					avenue du Roussillon
					rue François Arago – école maternelle
					rue François Arago – école maternelle
					rue Mirabeau
					quai Rimbaud – Yacht club
					rue Albert Camus
ST ESTEVE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	09	rue de la République avenue Joliot Curie
					place de la Méditerranée
					allée de la Méditerranée
					avenue du Général de Gaulle – parking Espace Léo Lagrange
					route de Perpignan – parking Espace St Marret
					Avenue des Olympiades
					avenue de Rivesaltes – château d'eau
					boulevard du Canigou
ST PELLIU D AMONT	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	02	avenue du Roussillon (face aux numéros 13 et 15) La Placeta
ST PELLIU D AVALL	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	05	114 avenue du Canigou – Mairie allée des sports
					avenue du Canigou – centre socio-culturel
					avenue du Roussillon
					avenue du Languedoc
ST GENIS DES FONTAINES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Alberes	04	04	19 avenue Georges Clemenceau 53 avenue Maréchal Joffre clôture des ateliers municipaux place des Provinces Françaises
					3 rue Paul Riquet
					rue des jonquilles
ST HIPPOLYTE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03	Chemin du boutou 22 avenue de la Mairie Rond-point St Sébastien salle polyvalente
ST JEAN LASSEILLE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	route du bac
ST JEAN PLA DE CORTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Alberes	04	02	rue de l'église
ST LAURENT DE CERDANS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	04	La Sort
					La Forge del mitg
ST LAURENT DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	14	avenue Joffre – PJJ route du Barcarès – rond-point de la gendarmerie avenue de la Côte Vermelle – Espace vert Méditerranée avenue Alsace Lorraine – lot La Cruetta boulevard de la révolution – Foyer rural École Joseph Cortada

						École Pablo Casals
						avenue de l'aviation - Stade stabilisé (jouxte terrain de tennis)
						route de Torrelles - devant la maison de retraite
						Bd Georges Clémenceau (parking face aux HLM route de clara)
						rue du bac - mur du stade
						chemin de Leucate - salle polyvalente
						Ecole Jules Oudet - avenue Urbain Paré
						rue docteur René Marques- école élémentaire Charles Perrault
STE LEOCADIE	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
STE MARIE	PERPIGNAN	Canton 7 - Perpignan 2	02	04		
						avenue Jules Ferry
						avenue des Marendes
						Rond-point de Lattre de Tassigny
						impasse du boulo-drome
ST MARSAL	CERET	Canton 2 - Le Canigou	04	01		
ST MARTIN -DE - FENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 - La Vallée de l'Agly	02	01		D 618 - face au terrain de pétanque
						abribus
ST MICHEL DE LOTES	PRADES	Canton 2 - Le Canigou	03	01		
ST NAZAIRE	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sableuse	02	03		CD 2 - avenue des Aspres
						avenue d'Elne - mur du Parc Durand
						place de la République
						route de Cabestany
ST PAUL DE FENOUILLET	PERPIGNAN	Canton 15 - La Vallée de l'Agly	02	03		
						place St Pierre
						parking supermarché
						place du foyer rural
						21 grand/rue
ST PIERRE DELS FORCATS	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
SALEILLES	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sableuse	02	06		avenue de la Méditerranée
						avenue de Perpignan
						avenue du Canigou
						angle rue Louison Bobet et rue Bousquet
						avenue des croquettes
						rue Follereau
						boulevard Jean Jaures
SAISES LE CHATEAU	PERPIGNAN	Canton 15 - La Vallée de l'Agly	02	05		
						rue Gaston Cios
						avenue François Tubau
						avenue Général de Gaulle
						route d'Opoul
SANSA	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
SAUTO	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
SERDINYA	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
SERRALONGUE	CERET	Canton 2 - Le Canigou	04	01		
SOUER (LE)	PERPIGNAN	Canton 16 - La Vallée de la Têt	03	06		
						avenue place du Marché - rue Paul Languevin
						square Guy Malé - avenue Jean Jaures
						Tennis municipal - rue des Ilias
						Stade municipal - avenue de la République
						Ecole élémentaire - rue des nouvelles écoles
						Lotissement Merabelles - route de Touloubes
SOREDE	CERET	Canton 17 - Vallespir - Albères	04	03		
						rue de la coscolleda
						parking de la Mairie - rue de la caserne
						salle des fêtes - rue de la sardane
SOUANYAS	PRADES	Canton 13 - Les Pyrénées Catalanes	03	01		
						place du village

SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	avenue du Général Tisseyre
TAILLET	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	place de la Mairie
TARERACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue des hautiers
TARGASSONNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	rue de l'église
TAULIS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	rue des rocaïlles
TAURINYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	cani del Canigo – mur de la Mairie
TAUTAVEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue Anatole France
TECH (LE)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	place de la Poste
TERRATS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue de la Fontaine
THEZA	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	01	place de la promenade
THUES ENTRE VALLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	rue de la soulane
THUIR	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	07	avenue de la Méditerranée avenue du Dr Ecoiffier
					Cité Vallespir
					avenue Nabona
					place du vieux moulin
					place Albert Passama
					parking du 8 mai
TORDERES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Mairie – 2 rue des écoureils
TORREILLES	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	02	avenue Georges Brassens – angle rue Alphonse Daudet
					Espace Capellans – boulevard de la plage
TOULOUGES	PERPIGNAN	Canton 11 – Perpignan 6	01	05	place Abelamet
					avenue Maillol
					parking devant la Poste
					avenue de l'Achau
					parking de la salle des fêtes
TRESSERE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	avenue de Perpignan
					rue du Pla del Rey
TREVILLACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de l'Aire
TRILLA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place de la Mairie
TROUILLAS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	avenue du Canigou – mur école élémentaire
					avenue des Albères – façade de la salle des fêtes
UR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – place de l'église
URBANYA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie
VALCEBOLLERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de l'étoile
VALMANYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	carrer major
VERNET LES BAINS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place de l'entente cordiale (mur parking)
VILLEFRANCHE DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Placette – tour d'En Solemnel
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02	02	avenue du littoral
					place Joffe
VILLELONGUE DELS MONTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	placa de la Republica
					El Romaguer
VILLEMOLAQUE	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	01	1. avenue des Pyrénées – face à la mairie sur panneaux
VILLENEUVE DE LA RAHO	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	03	Salle des fêtes – rue du Général de Gaulle
					Ecole maternelle – avenue du Roussillon
					salle polyvalente Espace André Sanac – Route de Bages
VILLENEUVE LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01	7 avenue du Canigou
VINÇA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place de la liberté

Annexe n°2

VINGRAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de la République
VIRA	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	entrée du village – route de Boucheville
VIVES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albers	04	01	parking de la salle polyvalente
VIVIER (LE)	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	10 rue principale



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2015056-0002

signé par
Secrétaire Général

le 25 Février 2015

**Préfecture des Pyrénées- Orientales
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des droits à conduire**

Arrêté portant agrément d'un centre de
sélection psychotechnique à PERPIGNAN

PREFET DES PYRENEES ORIENTALES

PREFECTURE

Direction de la Réglementation
et des Libertés publiques

Bureau des droits à conduire

☎ : 04.68.51.68.11

Courriel : bruno.sendra@pyrenees-orientales.gouv.fr

ARRETE

**portant agrément d'un centre de sélection
psychotechnique, à PERPIGNAN**

LA PREFETE DES PYRENEES-ORIENTALES,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

Vu le code de la route, notamment ses articles L223-5, L224-13 et R. 224-21 à R224-23 du code de la route ;

Vu la circulaire du 03 août 2012 chapitre 6, relative à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire ;

Considérant la demande présentée par Madame Céline SABBADINI en vue d'être autorisé(e) à exploiter un centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis est suspendu ou annulé et qui sollicitent un nouveau permis ;

Considérant que la demande remplit les conditions réglementaires ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture :

ARRETE

Article 1 : Le Cabinet Céline SABBADINI situé 7-9 rue Camille Desmoulins 66000 PERPIGNAN est agréé comme centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis est suspendu ou annulé et qui sollicitent un nouveau permis.

Article 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de deux ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de l'intéressé(e) présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si l'établissement remplit toutes les conditions requises.

.../...

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui paraîtra au recueil des actes administratifs.

Article 9 : Le Secrétaire Général de la préfecture

M. le commandant du groupement de gendarmerie des Pyrénées-Orientales,

M. le directeur départemental de la sécurité publique des Pyrénées-Orientales,

M. le conseiller général choisi parmi les représentants du Conseil général des Pyrénées-Orientales, pour siéger à la CDSR

M. le maire choisi parmi les représentants de l'Association des maires des Pyrénées-Orientales, pour siéger à la CDSR

M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales,

M. le directeur départemental de la Protection des Populations des Pyrénées-Orientales,

M. le représentant du Conseil national des professionnels de l'automobile (CNPA)

M. le représentant du Syndicat national de l'enseignement de la conduite et de l'éducation routière (SNECER)

M. le représentant du UPA-Fédération Nationale des Artisans de l'Automobile des Pyrénées-Orientales ;

M. le représentant du Comité Départemental Prévention routière 66 ;

M. le représentant de l'AFER66

M. le maire de la ville de PERPIGNAN,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Perpignan le, 25 FEV. 2015

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général.

Pierre REGNAULT de la MOTHE